

## REGISTRE DES QUESTIONS

### INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

<b>Collectivité :</b>	Commune de Sainte-Savine
<b>Type d'annonce :</b>	Avis d'appel à la concurrence
<b>Type de procédure :</b>	Procédure adaptée ouverte pour un montant inférieur à 90 000 euros HT
<b>Référence :</b>	ARTDECO
<b>Date de mise en ligne :</b>	Le lundi 09 février 2026 à 14:30:01
<b>Date de clôture :</b>	Le lundi 02 mars 2026 à 12:00:00
<b>Titre :</b>	Mission de programmation saison 2026/2027
<b>Descriptif :</b>	La Ville de Sainte-Savine souhaite retenir un prestataire pour la programmation d'événements culturels dans le cadre de la saison 2026 – 2027 du centre culturel l'Art Déco .

### REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

**Question n° 1** Posée le 10/02/2026 à 09:14:23

Bonjour,  
Quel est le budget estimé au titre de la rémunération du programmateur.trice ?  
Ce budget est-il inclus dans le budget total de 103 000 € TTC ?  
Pouvons-nous proposer une programmation type avec le budget associé ?  
Merci !

Répondu le 10/02/2026 à 17:01:36

Bonjour,

Le coût de la prestation du programmateur n'est pas inclus dans les 103 000 €. Ce budget concerne seulement la programmation en elle-même (contrats de cession et frais annexes). Il est tout à fait possible pour les candidats de soumettre une programmation type.

Le budget prévisionnel envisagé pour la prestation de programmation n'est pas communiqué. Comme précisé dans les critères de notation, les offres de prix seront comparées et évaluées par la collectivité qui ajustera au besoin le budget prévu.

Sincères salutations,  
Ville de Sainte-Savine